



LIMINAIRE mouvement local B 2019

Monsieur le Président,

Nous commencerons cette déclaration liminaire en rappelant la journée de mobilisation des fonctionnaires le 09 mai contre de loi de transformation de la fonction publique, et l'expression du mécontentement des agents des finances publiques de l'Hérault lors de l'envahissement du CTL du 27 juin 2019.

Ce projet gouvernemental est dévastateur, à notre sens, par rapport au statut actuel des fonctionnaires mais aussi pour le dialogue social national et local.

Il semble que les leçons de la méthode de management expérimentée par France Télécom, et jugée actuellement, n'aient pas été retenues.

Sur tout le territoire, le projet de géographie revisitée a été présenté et cela n'est pas pour rassurer les personnels, bien au contraire.

Lors de la mise en application de cette nouvelle géographie nous assisterons à un véritable démantèlement du maillage territorial et par là même de la vie des agents :

- transferts de services de Paris, voire d'autres grandes villes vers les territoires (qui représenteraient 3000 agents environ)

- une poursuite des suppressions de services (division par 4 du nombre des implantations et 1 seul "conseiller" par EPCI)

- des partenariats passés avec les Maisons France Service, nouvelle appellation des maisons de services au public, forme "low-cost" de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente de façon pérenne,

- des formes d'accueils itinérants....

Pour l'Hérault, le projet proposé dynamite l'ensemble du département sans se soucier ni des agents ni des usagers.

Tout cela se fait bien évidemment au détriment de l'humain : mobilité forcée, perte de pouvoir d'achat liée à l'éloignement domicile travail... pour les agents, mais également éloignement des interlocuteurs privilégiés que nous étions pour un grand nombre d'usagers. Et c'est ce que l'on veut nous « vendre » comme service public de proximité accru !!!

Comme si cela ne suffisait pas, notre direction fait partie des 14 directions préfiguratrices qui mettent en œuvre la départementalisation des affectations dès le 01/01/2019.

Solidaires Finances Publiques rappelle que dès le premier jour nous avons dénoncé le danger que représente cette destruction des droits et garanties des agents en termes de mobilité choisie.

Le but ultime de cette réforme est de supprimer les garanties de maintien à la commune lors d'une réorganisation ou suppression de poste/service. Cette règle protectrice pour les agents était un frein pour cette administration qui gère uniquement des ressources et non plus des hommes et des femmes. Désormais, vous avez les mains libres pour mettre en œuvre la géographie revisitée, et tout le démantèlement des missions et services de la DGFIP.

Que dire quand les CAP 2019 ne permettent même pas aux agents de prendre les devants sur la géographie revisitée, le projet étant diffusé une fois les délais pour déposer une mutation dépassés.

Quant aux cadres B issus du concours, quelle surprise de voir que seul le rang de classement est pris en compte pour la mutation. Une fois de plus la direction générale s'est précipitée pour modifier les règles en cours de route et au détriment des agents. Une CAPL sera-t-elle prévue à cet effet ?

Notre rôle concernant la CAPL de ce jour consistera d'une part, à vérifier que vous appliquiez correctement l'ensemble de "vos nouvelles règles" et d'autre part, à défendre les situations individuelles qui nous sont confiées.

Pour conclure, nous rappelons que nous voterons contre le mouvement, et non contre nos collègues, à cause de la situation dramatique des effectifs, à cause de la régression des droits des agents due aux nouvelles règles de gestion et à cause d'une "géographie revisitée" dont tous les agents vont pâtir.